



Casanied
IMMOBILIER

HONORAIRE DE L'AGENCE

(T.V.A. incluse)

Location

| | Appartements | Maisons | Locaux professionnels |
|---|---|---|---|
| Frais de commercialisation | OFFERT | OFFERT | OFFERT |
| Frais de rédaction de bail et état des lieux | 400€ à la charge du bailleur 400€ à la charge du locataire | 1 mois de loyer à charge du bailleur et 1 mois de loyer à charge du locataire | 1 mois de loyer à charge du bailleur et 1 mois de loyer à charge du locataire |

Vente

| Jusqu'à 150 000€ | 150 000 € à 230 000 € | Au-dessus de 230 000 € |
|--|-----------------------|------------------------|
| Maximum 10 % Avec forfait minimum 5 000 € | Maximum 8 % | Maximum 6 % |

La rémunération est à la charge du vendeur sauf convention express différente entre les parties.

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fond en dehors des honoraires.